

ACCIDENT***survenu à l'avion immatriculé F-BRCY***

Événement :	incendie du train d'atterrissement.
Cause :	indéterminée.

Conséquences et dommages : train et aile gauches brûlés.**Aéronef :** avion Robin DR 340 .**Date et heure :** dimanche 10 octobre 1999 à 11 h 15.**Exploitant :** club.**Lieu :** AD Toussus-le-Noble (78), piste 25 gauche, revêtue, TODA : 1050 m.**Nature du vol :** voyage.**Personnes à bord :** pilote + 3.**Titres et expérience :** pilote, 50 ans, TT d'août 1999, 107 heures de vol toutes sur type et 8 dans les trois mois précédents.**Conditions météorologiques :** vent 260° / 10 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 1700 pieds et OVC à 3000 pieds, température 17 °C, point de rosée 13 °C.**Circonstances**

Le pilote se positionne au point d'arrêt de la piste 25 gauche pour un vol à destination de Rouen. L'avion emporte les pleins complets, soit 155 litres de carburant, et trois passagers. Le pilote autorisé à l'alignement effectue un roulé - décollé. Il explique qu'il constate que l'avion peine à atteindre sa vitesse de décollage. A mi-piste, il décide d'interrompre le décollage. Il actionne fortement la commande manuelle de freinage qui agit simultanément sur les freins des trains gauche et droit. Le pilote dégage sur la bretelle en bout de piste. Le contrôleur lui indique alors la présence de fumée sous l'appareil. L'avion est évacué et malgré l'intervention rapide des pompiers, un incendie se déclare au niveau du train gauche. Il se propage et brûle l'aile intégralement.

Le devis de masse et de centrage était respecté.

L'examen du train n'a pas mis en évidence de dysfonctionnement majeur du système de freinage. L'enquête n'a pas permis d'établir si l'échauffement anormal du disque était dû à une sollicitation du pilote ou à une pression résiduelle dans le circuit de freinage.

L'inflammation a pu être provoquée par l'échauffement important du disque à proximité immédiate duquel se trouvait le carénage du fût de train et la gaine de la durite de frein. Ces deux équipements ont été fortement endommagés par le feu.